



## Cinq étapes pour « voter en conscience » avec CVX

jeudi 13 avril 2017

**La Communauté de Vie Chrétienne (CVX) propose une démarche en cinq étapes pour choisir son bulletin « en pleine conscience » aux scrutins de l'élection présidentielle, les 23 avril et 7 mai 2017.**

***Pas de consigne de vote mais des textes, des questions et des événements pour nourrir sa réflexion...***

« Comment vais-je voter en 2017 ? Comme d'habitude ? Selon mes préoccupations personnelles ? Selon mes impressions sur les candidats ? Selon l'avis de mon entourage ? »

**Élections 2017 : votez  
en conscience !**



CVX propose à ses 6.000 compagnons une façon de se préparer aux votes à venir. Il s'agit pour les membres de la communauté de spiritualité ignatienne de mener un véritable travail de discernement, car ce choix engage.

Cette initiative se veut une réponse à la publication, par les évêques du Conseil Permanent de la CEF, du livre Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique.

**La première étape est celle de l'information** : contexte, programmes, modalités de l'élection... Il est notamment recommandé de noter dans un carnet les questions soulevées, les arguments « en faveur ou opposés sur les sujets qui nous tiennent à cœur ». Cela servira de base à une relecture de la campagne quand elle sera terminée.

**L'étape suivante aborde notre rapport aux grands sujets de société** : ceux qui nous concernent, nous angoissent peut-être mais aussi ceux qui suscitent enthousiasme et adhésion. A ce point, l'enjeu est d'éprouver ses attachements et de chercher à s'en libérer.

**Pour la troisième étape, décryptage des projets des candidats**, c'est la Doctrine sociale de l'Eglise ou encore l'encyclique Laudato Si' qui servent de crible : valeur de la personne humaine, la famille comme fondement de la société, le soin de notre « maison commune », etc. Des citations viennent éclairer ces enjeux.

Et maintenant, comment choisir ? L'étape 4 préconise de s'appuyer sur les Exercices spirituels de Saint Ignace de Loyola (1491-1556) pour choisir « ce qui nous conduit davantage à la fin pour laquelle nous sommes créés » (Principe et Fondement). Le fondateur des Jésuites nous invite à penser à la fin (plutôt qu'aux moyens), à discerner dans l'indifférence de notre intérêt personnel, à privilégier le bien commun. » Même si, parmi nous chrétiens, il y a un pluralisme, chacun ayant sa propre appréciation des enjeux, notre choix de candidat se déterminera en fonction du projet de société se rapprochant le plus au projet de Dieu pour l'humanité « . Pour ce faire, un exercice pratique est disponible.

Relire ce choix comme une expérience spirituelle est la dernière étape. Et de nous interroger : Qu'est-ce que cette expérience a changé pour moi ? « Regardons comment elle nous a permis d'évoluer. Par quels moyens : les échanges avec les autres, la prière ? Pour quelles fins : un nouveau désir d'action ? une meilleure écoute ? une meilleure acceptation de la différence ? » invitent les organisateurs. La dernière fiche sera diffusée le 25 avril prochain.

Une association internationale publique de fidèles, de droit pontifical

Les Exercices spirituels d'Ignace de Loyola sont la source la spiritualité des membres de CVX. Depuis les années 50, la Communauté mondiale a mis l'accent sur l'option préférentielle pour les pauvres et un style de vie simple. Présente dans plus de 60 pays, elle compte plus de 25.000 membres. La CVX France est la plus importante en nombre. Le partenariat avec le Réseau Jeunesse Ignatien (RJI) et le Mouvement Eucharistique des Jeunes (MEJ) permet à la Communauté de transmettre le « trésor de la spiritualité ignatienne » aux jeunes.

---

**P.-S.**

Source : <http://www.eglise.catholique.fr/>